

Secteur Baby Gym

**Quelques consignes à
respecter tout au long de
l'année**



Cher référent :

- La présence d'un seul adulte référent est demandée pour les groupes baby 24/36 mois et 1^{ère} année de maternelle. Il aura donc accès à la salle par les vestiaires.
- Pour les groupes à partir de la 2^{ème} et dernière année de maternelle, les parents et/ou référents devront attendre dans la zone dédiée.

Accès à la salle interdit par les vestiaires

- Le respect des horaires est IMPORTANT pour l'ensemble du groupe et des encadrants
- Nous demandons aux parents d'être attentifs à l'hygiène de leurs enfants.
- **Cette activité est l'activité de votre enfant et non celle de toute la famille !!!**
Lors des animations festives, les entraîneurs référents pourrons autoriser la participation des frères et sœurs.

Cher enfant :

- Prévoir une bouteille d'eau à chaque séance.
- Prévoir une tenue adaptée pour pratiquer la baby gym
(Pas de jupe, robe ou pantalon ou collants) Les cheveux longs doivent être attachés
- Pas de bijoux ou accessoires
- Ne pas manger ni dans la salle ni dans les vestiaires

Merci à vous